



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice: 16
Conseillers présents : 13
Conseillers ayant pris part au vote : 14
Date de convocation : 09 décembre 2019

Le 17 décembre deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Line LAFOUGERE, Maire.

PRESENTS : Mme LAFOUGERE - M. BOUSSIRON - M. PENAUD - Mme RATIER - M. ROCHEL – Mme KREUTZER - Mme BERNET - Mme MEODE – M. TALLEUX - C. RALLET - M. VERDON - M. BRISOU - M. LE FLOCH

ABSENTS EXCUSES : M. CRENN (procuration P. Boussiron) - Mme LUGOL - Mme CARNEIRO

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Gilbert ROCHEL

LOCATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2020

Considérant que la maison des associations fait régulièrement l'objet de demande d'occupation, pour des vins d'honneur ou encore pour l'organisation de formation ou de réunions, il est proposé de fixer des tarifs de location afin de pouvoir répondre à cette demande.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **accepte** de mettre en place un tarif de location de la maison des associations pour les vins d'honneur et l'organisation de formation ou de réunions.

- **dit** que la gestion du recouvrement des recettes se fera via la régie de recette de la salle des fêtes,

- **fixe**, pour la location de la maison des associations, à compter du 1er janvier 2020, les tarifs suivants :

	TARIFS
Location une journée de formation/réunion	200
Location deux journées consécutives formation/réunion	300
Location une journée supplémentaire formation/réunion	50
Vin d'honneur	60
Associations communales / organismes partenaires	GRATUIT
Chèque de caution dégradations	400
Chèque de caution nettoyage	100
Chèque de caution nettoyage associations communales	100

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,